

lac Arrow inférieur, près de Castlegar; et sur la rivière Duncan, tributaire septentrional du lac Kootenay. Ensemble, ces ouvrages permettront de régulariser le débit du Columbia, qui présente de fortes fluctuations saisonnières; il en résultera une diminution des inondations et un accroissement du potentiel hydro-électrique tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

La construction de ces ouvrages ne constitue qu'une première étape des travaux envisagés pour la partie canadienne du bassin du Columbia. Le barrage de Mica Creek produira éventuellement 1.8 million kilowatts, et les autres centrales canadiennes situées en aval de Mica Creek et sur la rivière Kootenay porteront le potentiel du bassin au-delà de 4 millions kilowatts d'énergie. Cette capacité hydro-électrique supplémentaire équivaut à peu près au cinquième de la capacité totale actuelle du Canada. Grâce aux conditions favorables de cette vente d'énergie aux Etats-Unis il sera possible de produire de l'électricité au Canada à des coûts nettement inférieurs à^{ce} qu'il eut fallu encourir sans cette vente.

Le Canada bénéficiera en même temps d'une diminution des dangers d'inondation sur le Columbia et la Kootenay; ses réserves de devises seront accrues; il y aura chez lui création d'emplois de plus en plus nombreux tant pour l'exécution des grands travaux que dans les industries alimentant ces travaux en biens et en services.

La Haute autorité de l'Energie et de l'Hydraulique de la Colombie-Britannique, organisme qui conduira l'exécution des travaux au Canada, a déjà adjudgé des contrats préliminaires. De très importants contrats doivent être adjudgés incessamment.